

Nidification de l'Aigle royal dans un arbre

CLOUET M. 1978

Bull. *A.R.O.M.P.* 3. Muséum Toulouse.



bulletin de
l'Aromp

Association Régionale Ornithologique du Midi et des Pyrénées
35 allées Jules Guesde 31000 TOULOUSE

SOMMAIRE

- Avifaune du Causse de Labruguière. (JM Cugnasse)
- Nidification du Guêpier dans le Touloussain (JY Pousquet)
- Nidification de l'Aigle royal dans un arbre (M Clouet)
- Tentative de nidification du Goéland argenté sur le plan d'eau de Moissac (JC Miquel; R Soubrier)
- Nouvelles ornithologiques régionales (G et L Affre)
- Nidification de la Mouette rieuse dans le Touloussain (Pousquet)
- Observations sur le plan d'eau de Moissac (Miquel; Soubrier)
- Assemblée générale, informations diverses

NIDIFICATION DE L'AIGLE ROYAL SUR UN ARBRE
A PROPOS DE DEUX OBSERVATIONS PYRÉNÉENNES

Michel Clouet

La nidification dans les arbres a été rapportée avec une plus ou moins grande fréquence pour les diverses populations d'Aigles Royaux.
Dans le cadre d'une étude sur ce grand rapace dans les Pyrénées, nous avons découvert deux aires situées l'une et l'autre sur un sapin, la première dans les Pyrénées Atlantiques l'autre dans les Pyrénées centrales.

Aire n° 1

Découverte en 1972, elle était située sur un sapin, près de limite supérieure d'une forêt occupant un versant nord, à environ 1600 m d'altitude.
Près du tronc, à la jonction des deux tiers inférieurs et du tiers supérieur, elle était soutenue par deux grosses branches, tandis que deux autres, latéralement et au dessus servaient de perchoir aux oiseaux.
Cette année là, seule cette aire était visitée fréquemment par le couple qui en possédait une autre dans une petite falaise sur le même versant.
Mais les oiseaux n'élevèrent pas de jeune, sans qu'il soit possible d'affirmer s'ils déposèrent ou non une ponte.
L'année suivante le couple niche sur sa deuxième aire et éleva un jeune.

Aire n° 2

Découverte en 1978, elle se trouvait également sur un sapin en limite supérieure du boisement, mais sur un versant orienté à l'ouest, qui est l'exposition la moins fréquente pour les aires pyrénéennes.
Elle se situait à 1650 m d'altitude, adossée au tronc, à 15 m du sol soit à mi hauteur de l'arbre.
Elle s'appuyait sur trois grosses branches et était largement protégée par les rameaux au dessus; elle mesurait 110 cm de diamètre pour une hauteur de 50 cm.
Un seul siglon l'occupait dont l'éclosion s'est située vers le 30 avril.
A noter qu'aucun jeune n'avait été élevé l'année précédente.
L'observation directe des proies apportées et l'examen des pelotes ont permis d'établir la liste suivante:

Épidé:1	Chevreaux:2	Colette:1
Mouton:1	Renard:1	Sourcil:1
Isard:1	Renardes:1	Petit rongeur:1
Serpents:3	Corvidés:3	Grand tétras:3

Cet échantillon montre bien la grande diversité du régime

alimentaire de l'Aigle Royal dans les Pyrénées, sans qu'il existe de proie type et avec à la fois une forte proportion de proie de forte taille et de petite taille.

Au total ces deux observations confirment le caractère exceptionnel de la nidification dans les arbres des Aigles Royaux pyrénéens.

Reportées à un total de 58 aires connues, elles n'en représentent en effet que 5 %.

Elles toutes deux en commun l'altitude, le choix de l'arbre la taille relativement modeste.

Les observations qu'ont permises ces deux couples illustrent bien les caractères originaux de l'écologie de ce grand rapace dans les Pyrénées, quant à la fécondité (0,5 jeune/couple/an pour la nidification) et au régime alimentaire.